

# **Compte-Rendu du Conseil Municipal du 30 Avril 2021**

Etaient Présents : Annick HUCHET, Maire – Laurette GUEIDAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe – Frédéric EYMERY, 2<sup>ème</sup> Adjoint

Les conseillers : Jean-Louis BEYLIER – Guillaume BONNAUD – Robert DRURY - Fabiola DUPUY – Jean-Jacques JARRY - Marjorie KOERTS – Rosine GAUTIER-PEIXINHO

Absents : Alexandre GYURITS, procuration donnée à Frédéric EYMERY

Secrétaire de séance : Guillaume BONNAUD

La séance est ouverte à 19h00.

## **Les questions à l'ordre du jour :**

### **1. Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 5 mars 2021 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **2. Travaux de voirie 2021 - demande de participation financière au Département :**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour que soit sollicitée l'aide financière du Département à hauteur de 50% du coût HT des travaux de réfection de voirie des routes des Forges de Bessous (partie 1 et 2) et de la route de Masvieux, dont le coût est estimé à 19 534,90€ HT. Ces travaux débuteront début juin 2021.

### **3. Prêt du Département :**

Compte tenu du programme 2021 de réfection de voirie communale, le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune peut obtenir un emprunt à taux bonifié par le Département de 6 000 € remboursables en 10 ans au taux de 0% pour 2021. Adopté à l'unanimité.

### **4. RIFSEEP intégration du grade des Agents de maîtrise :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications apportées au régime indemnitaire des agents à compter du 30 avril 2021.

### **5. Admission en non-valeur sur le Budget de l'Eau :**

A la demande du comptable public, une admission en non-valeur pour factures impayées non recouvrables, sera imputée sur le budget de l'eau pour un montant de 643,17 €. Approuvé à l'unanimité.

### **6. Installation des caméras de vidéosurveillance - Délibération :**

Trois caméras de vidéosurveillance seront installées autour de la Mairie, dont une qui sera dirigée vers l'atelier municipal. Approuvé à l'unanimité

### **7. Point sur le Café Estival :**

Les trois chalets prêtés par la municipalité de Saint-Yrieix sont en place. Un quatrième chalet (acquis par la Commune) a également été installé et aménagé. Il est envisagé de créer un événement pour la Fête de la Musique.

### **8. Questions diverses:**

- Le défibrillateur acquis par la commune va être installé dans l'angle de l'agence postale et

de la mairie.

- La nouvelle convention de mise à disposition d'un local technique à l'ACCA est rédigée. Elle sera donc présentée prochainement à l'ACCA pour signature entre les parties.
- Guillaume Bonnaud a pris contact avec le prestataire chargé du site internet de la mairie pour que des améliorations soient apportées très prochainement.
- Nous devrions recevoir incessamment une réponse pour le label « Villages étoilés ».
- Elections régionales et départementales : elles auront lieu à la Salle des Fêtes. Les membres des bureaux de vote et les bénévoles seront tous vaccinés contre la Covid19.
- L'Office de Tourisme de Saint-Yrieix et l'Association Sauvegarde du Site Le Chalard Peyroulier organisent une exposition temporaire de photos style « Pop Art » d'environ 25 personnes représentatives du Chalard. Ces photos seront exposées dans la salle de l'Office de Tourisme à côté de la Maison de l'Or.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 11 juin 2021 à 19h00

Compte-rendu fait le 19 février 2021

Guillaume BONNAUD,

Conseiller municipal